

10 000 SACHETS DE GRAINES SONT DISTRIBUÉS AUX HABITANTS

POUR FAIRE POUSSER COQUELICOTS ET CAMOMILLE
DEVANT LES FAÇADES ET LE LONG DES TROTTOIRS.



2 cours du Champ-de-Mars
Nantes 44 923 CEDEX 09
Tél. : 02 40 99 48 48

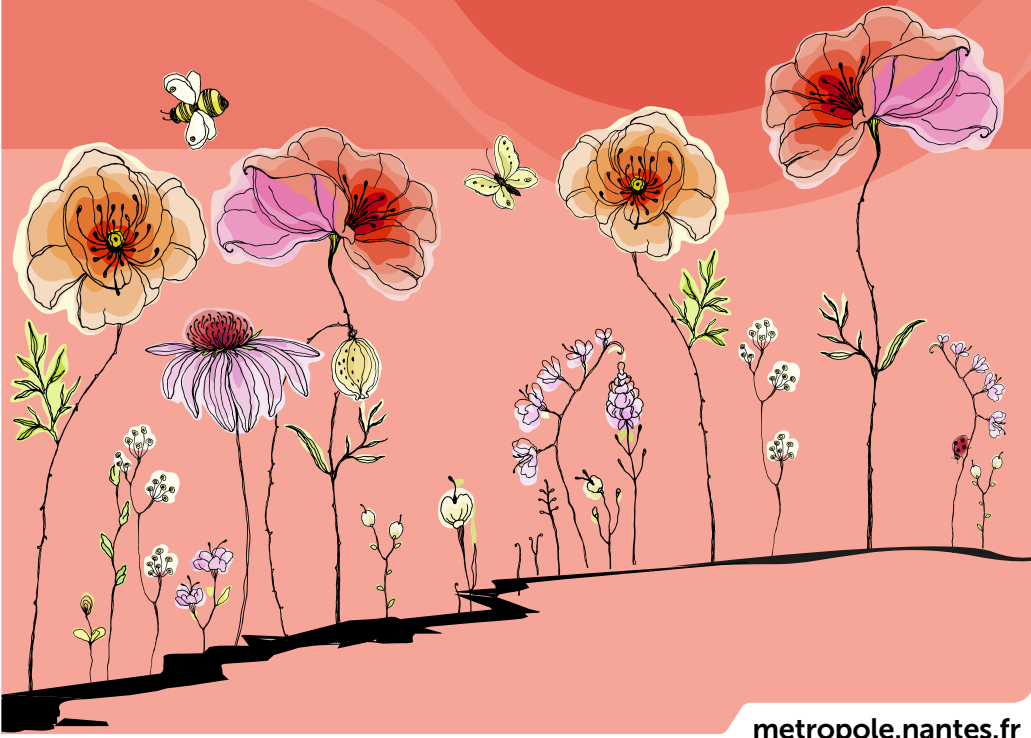
metropole.nantes.fr

Département de la Communication externe et de l'information – Nantes Métropole – 2025-03-1792 – Studio graphique Nature et Jardins – Adaptation : Duplilat – © David Duboz, Adobe Stock, Nantes Métropole – Ne pas jeter sur la voie publique



Ma rue en fleurs

Fleurissez vos pieds de murs
Kit de plantation à retirer gratuitement



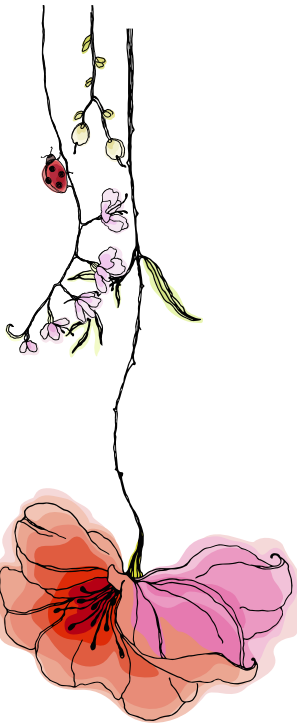
LES CONSEILS DE PLANTATIONS

- 1. Repérer** l'espace que vous souhaitez semer (1 sachet = 10 à 20 m linéaires),
- 2. Désherber** la fissure en pied de mur en retirant autant que possible les racines,
- 3. Extraire** la terre de la fissure sur 1 cm de profondeur,
- 4. Mélanger** les graines dans un récipient avec :
 - soit 2 verres de sable et 4 de terreau,
 - soit 6 verres de terreau,
 - soit la terre extraite de la fissure,puis ajouter à l'ensemble un verre d'eau
- 5. Tasser** le mélange dans la fissure,
- 6. Arroser** délicatement avec la pomme de l'arrosoir,
- 7. Patienter**, le mélange semé à l'automne fleurira au printemps. Certaines espèces ne leveront que la 2^e année !

MA RUE EN FLEURS Fleurissez vos pieds de murs

3 raisons pour participer !

- Les graines qui vous sont confiées avec ce kit de fleurissement sont produites en France.
- Leur nature est rustique et peu gourmande en eau. Ces fleurs sont naturellement présentes sous forme sauvage. Elles se ressemeront spontanément.
- donner plus de place à la nature en ville et contribuer au développement de la flore locale bénéfique aux insectes
- choisir ce qui pousse au pied de votre mur et éviter le désherbage
- fleurir et embellir votre cadre de vie



Où semer ?

- Vous pouvez semer vos graines sur l'espace public :
- pieds de façades de maisons et d'immeubles, d'équipements publics,
- dans les interstices provoqués par les fissures d'enrobés, entre votre mur et le trottoir.

UN MÉLANGE DE FLEURS SAUVAGES

Ce mélange de graines est composé d'espèces végétales produites en France.



Achillée Millefolium
Achillea millefolium
Famille : Astéracées
Floraison : juin à septembre



Nielle des blés
Agrostemma githago
Famille : Apiacées
Floraison : juin à septembre



Chrysanthème des moissons
Glebionis segetum
Famille : Astéracées
Floraison : juin à septembre



Coquelicot simple
Papaver rhoeas
Famille : Papavéracées
Floraison : mai à juillet



Centauree jacée
Centaurea jacea
Famille : Astéracées
Floraison : juin à septembre



Millepertuis perforé
Hypericum perforatum
Famille : Hypéricacées
Floraison : juin à septembre



Anthémis des champs
Anthemis arvensis
Famille : Astéracées
Floraison : juin à septembre



Camomille romaine
Chamaemelum nobile
Famille : Astéracées
Floraison : juin à août



Grande mauve
Malva sylvestris
Famille : Malvacées
Floraison : mai à septembre



Compagnon blanc, Silène des prés
Silene latifolia
Famille : Caryophyllacées
Floraison : juin à octobre

COMMENT ENTRETENIR ?

L'opération "ma rue en fleurs" est proposée par Nantes Métropole depuis 2016 aux 24 communes. Toutes les communes participent. L'entretien des pieds de mur est confié aux habitants qui peuvent choisir de les fleurir, avec le sachet fourni. Cette solution permet de répondre à la réglementation du 1^{er} janvier 2019 interdisant l'utilisation de produits phytosanitaires.

De ce fait, les agents de nettoyage se concentrent uniquement sur le désherbage des caniveaux et des bordures de trottoirs, afin de faciliter le ruissellement des eaux de pluie et d'éviter la dégradation des revêtements de trottoirs.

Pour plus de renseignements, adressez-vous à l'accueil de votre pôle de proximité.
metropole.nantes.fr/poles-proximite

LES QUATRE ÉTAPES

- 1. Désherber** manuellement les ligneux (petits arbres),
- 2. Contenir** la croissance des plantes sur le trottoir pour garantir l'accès de tous (personnes à mobilité réduite, poussette...),
- 3. Laisser** les fleurs en place, elles se sèmeront et repousseront l'année suivante,
- 4. Couper** les tiges sèches annuellement (septembre).

